

# AUTO-ECOLE SOCIALE

SECTEUR  
ACCES A L'EMPLOI

## RAPPORT D'ACTIVITE 2021



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

90 avenue de l'arbre inférieur  
06300 NICE  
auto-ecole@fondationdenice.org





# REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

En 2021,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée, la lutte contre les discriminations.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.

Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 400 collaborateurs-trices réparti.e.s sur 24 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 25 millions d'euros, la Fondation accompagne plus de 10 000 personnes chaque année et gère 460 logements dans lesquels sont hébergés les publics.

EN PARTENARIAT ACTIF  
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

FONDATION DE NICE  
Patronage Saint-Pierre Actes  
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)

Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.

## Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs d'activité

### Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social

se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activité stratégique : Santé / Addictions, Hébergement / Logement et Asile / Insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Halte de nuit, Appartements de Coordination Thérapeutique)
- Orienter et/ou maintenir dans le logement (Accompagnement Social Lié au Logement, équipe mobile de prévention des expulsions, Agir pour les difficultés locatives)
- Héberger et accompagner les personnes en demande d'asile (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile, Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile)
- Aider à l'insertion les personnes bénéficiaires de la protection internationale (plateformes réfugiés, accueil des réinstallés, cohabitations solidaires, Programme Investir dans les Compétences Intégration Professionnelle des Réfugiés)
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions (Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogue, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions)
- Un jardin solidaire, une épicerie sociale et une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions au sein du secteur, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale [Un Chez Soi d'Abord](#) créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui est dans sa 2ème année de montée en charge pour loger et accompagner 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

### Le Secteur Accès à l'Emploi

repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'activité n'est pas ici vue comme un objectif final mais comme un moyen d'accès à l'autonomie.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activité stratégique : la relation entreprises, la mise en situation de travail et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi)

- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion,)
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi séniors, plateforme emploi)
- Accompagner à l'emploi des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet coach emploi)
- Aller à la rencontre des personnes sans abri : équipe mobile emploi
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (centre de pré-orientation)
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie (Auto-école sociale passage du code de la route, réalisation de bilan en lien avec l'emploi)
- Favoriser la mobilité grâce à notre auto-école sociale et la mise à disposition de véhicules
- Lutter contre la précarité énergétique (éco-énergie)

## Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles

réunit les établissements et services œuvrant au sein de la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confié.e.s par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de deux domaines d'activité stratégiques : l'enfance et la jeunesse qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescent.e.s et des jeunes majeur.e.s tout en favorisant l'accès à l'autonomie (maisons d'enfants à caractère social)
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs non accompagnés
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (plateforme de services jeunes)
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité)

## Le Siège Social

complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, RH, DAF, immobilier, et depuis 2021 communication et levée de fonds qui apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics.

## Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation

### Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel, en associant plus l'équipe à la chaîne de décisions pour susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur, et en mettant en œuvre l'évaluation à 360° qui permet de travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en mettant à contribution l'ensemble de son entourage professionnel.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

### L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

# Les grandes évolutions 2021

## Avènement de la réorganisation hiérarchique et renouvellement de la ligne managériale

La réorganisation de l'ensemble des secteurs de la Fondation en 8 domaines d'activité stratégique pour mieux piloter le fonctionnement opérationnel et être force de propositions, a abouti en 2021 comme la transformation progressive de la fonction de chef de service en coordinateur-trice, cadre fonctionnel(le) de proximité, facilitateur/trice, qui fait « avec son équipe.

L'évolution des modèles d'accompagnement dite « transformation de l'offre », des diplômes dans le travail social, la logique des appels à projets ont nécessité de repenser nos modèles d'organisation avec des cadres qui coconstruisent plus les projets en équipe, en inter-secteurs et s'appuient sur des équipes éducatives et sociales plus autonomes.

Des formations sur le co-développement des cadres, le développement du pouvoir d'agir et le rétablissement, l'appropriation d'outils d'intelligence collective dans la prise de décision se sont poursuivis pour accompagner la montée en autonomie et la participation des salarié-ées comme des publics accompagnés, susciter le partage actif de la vision stratégique entre les équipes de direction et leurs collaborateurs-trices.

Il s'agit pour la Fondation de réinventer son organisation, dans un contexte d'évolutions sociétale et réglementaire, en lien avec ses orientations stratégiques afin d'accroître son efficacité au service des personnes et dans le respect de sa nouvelle identité managériale et de ses valeurs.

## La communication et la levée de fonds

La Fondation a souhaité définir en 2021 une stratégie de communication et de levée de fonds afin d'accroître notre notoriété, de faire mieux connaître les actions que nous menons, d'informer de leurs impacts en matière de solidarité.

Une responsable de la communication et de la levée de fonds a ainsi été recrutée en février 2021.

Le chantier prioritaire a été de définir une ligne éditoriale commune en interne et en externe, car augmenter notre visibilité passe par des messages unifiés, le développement d'outils de communication adaptés aux actions (modernisation du site Internet, réalisation de vidéos ciblées, d'une plaquette de présentation de la Fondation...), organisation d'évènements avec couverture médiatique, ....

Il s'est agi aussi de démarcher des entreprises privées, des fondations, d'engager des partenariats (mentorat, mécénat de compétences.....) qui ont permis de collecter plus de 20 000 euros de fonds privés, d'obtenir des dons en nature diversifiés et d'entamer diverses coopérations pour 2022.

## Les perspectives 2022

Nous poursuivrons nos travaux liés à [la réorganisation hiérarchique](#), pour accompagner les transformations engagées et aussi transmettre les valeurs et la philosophie de cette évolution majeure à une nouvelle ligne hiérarchique, profondément renouvelée dans 2 secteurs d'activité.

Nous devons continuer à promouvoir un modèle combinant exigence et bienveillance et favorisant l'intelligence collective, symbolisée par notre charte du développement du pouvoir d'agir, récemment aboutie.

[Le renforcement de l'attractivité de nos métiers](#) restera une priorité même dans un contexte d'annonces de revalorisation salariale avec la diversification de nos profils, l'intégration de nouveaux métiers comme les travailleurs pairs que nous souhaitons promouvoir dans tous les secteurs.

[L'évolution de nos pratiques professionnelles avec le numérique](#), [l'aller-vers](#) continuera de s'enrichir de nouvelles méthodes d'intervention comme [la multiréférence](#), [les valeurs du rétablissement](#) dans l'accompagnement social, [Individual Placement and Support](#) en matière d'accès à l'emploi qui placent le rêve comme point de départ d'un projet de vie.

Il s'agira également en 2022 après la structuration nécessaire d'une politique de communication, d'[axer les interventions sur la levée de fonds](#) auprès d'entreprises privées, de fondations. Nous organiserons au printemps un évènement prestige en lien avec la ressource.

La définition d'[une charte éthique](#) prônant des achats plus responsables devra nous engager à adopter de nouveaux réflexes et procédures pour devenir un acteur plus respectueux de l'environnement dans la durée et sur tous les actes régissant nos fonctionnements.

Enfin, 2022 sera l'année de [la renégociation du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens du secteur Enfance Famille](#) au moment où le nouveau schéma départemental de l'aide sociale à l'enfance paraît, de la mise en œuvre opérationnelle de [notre plateforme en addictologie](#) sans oublier la poursuite d'expérimentation en matière d'accès à l'emploi des personnes ayant des troubles psychiques avec [le nouveau métier du job coach](#).

# L'AUTO-ECOLE SOCIALE

Salle de code



## A/ La pédagogie

### L'auto-école et ses partenaires

La fondation de Nice reçoit une subvention du **PLIE NCA via le FSE** pour 28 places de permis B (tout public), une subvention de la **Fondation Crédit Agricole** pour 10 places de permis B (jeunes catégorisés NEET), 10/15 places pour les personnes accompagnées par les services de la fondation de Nice et 10 places réparties entre des orientations d'ESAT et des personnes utilisant leur CPF.

### L'intégration professionnelle et le permis B

Quel que soit l'origine du partenariat et de la subvention, la personne orientée vers l'auto-école sociale doit être dans une démarche de recherche d'emploi et l'obtention du permis B est un atout supplémentaire pour candidater ou augmenter le nombre d'heures de son contrat de travail.

C'est en ce sens que l'auto-école est référencée sur le CPF (compte personnel de formation). L'utilisation du CPF pour passer le permis B doit être en rapport direct avec l'emploi. Une déclaration sur l'honneur, en ce sens, doit être signée par l'élève.

Pour les élèves orientés par les partenaires du secteur socio-professionnel, une fiche d'orientation est envoyée dans laquelle est spécifiée le lien entre le permis B et les métiers recherchés.

## Les modalités d'accompagnement et de suivis

### Constat pour les publics accueillis

Entre 2020 et 2021, l'auto-école a eu successivement des temps de fermeture, ouverture et à nouveau fermeture en lien avec la crise sanitaire. Or les fermetures et ouvertures successives ont eu un impact immédiat sur tous les élèves, ils ont décroché.

En effet, la spécificité de l'auto-école est de proposer un accompagnement régulier en salle et en parallèle de développer l'autonomie des élèves dans l'apprentissage du code de la route.

Ce décrochage des élèves nous a incités à repenser les outils d'accompagnement et la communication sur ces derniers.

### L'accompagnement

Les outils pédagogiques mis à disposition sont présentés comme un tout dès l'inscription des élèves. Ils sont au nombre de 5 et sont mis à la disposition des élèves pour l'apprentissage du code de la route. Ils sont à utiliser de façon indifférencier, selon le besoin de l'élève et sa façon d'apprendre.

Ces outils sont le livre de code, l'accès internet au pass rousseau, les cours de code en salle, les cours de soutien en très petit groupe et un ordinateur mis à disposition avec l'accès au pass rousseau gratuit dans un service du secteur accessible en transport en commun.

Ils sont évoqués pendant les cours de code.

Le planning a été repensé pour accélérer la fréquence des cours de conduite, réduire le nombre de cours de code en salle (éviter la consommation) et proposer 2 temps de cours de code de soutien. Ces temps sont flexibles et peuvent se transformer en cours de conduite si aucune demande de soutien n'est formulée par les élèves.

Quant à la conduite, cet apprentissage a perduré même pendant la fermeture de la salle de code et les élèves ont toujours été présents. Les élèves ne sont présentés à l'examen qu'après la réussite de 2 examens blancs. Cette exigence s'est renforcée pour diminuer les échecs liés au stress ou au contraire à l'excès d'assurance de certains candidats et qui peuvent ne pas se remettre en question sur les erreurs commises.

Le lien avec les référents est également un point très important dans l'accompagnement. Les contacts se font par mail téléphone et réunion. Les élèves se sentent soutenus et les difficultés partagées pour trouver des solutions.

L'accompagnement des moniteurs se situe, en cas de besoin, au niveau de l'aide à l'organisation, la planification. Certains élèves expriment des difficultés à gérer le planning de formation et leur planning personnel ou professionnel.

## Les formations dispensées

L'auto-école propose la formation pour l'obtention du permis B, et du permis B78 (boite automatique) et en plus :

- ✚ *La formation passerelle*, elle consiste à proposer 7 heures de conduite à un élève ayant obtenu le permis sur boîte automatique et souhaitant transformer son permis en boîte manuelle
- ✚ *La formation post permis pour les salariés* de la fondation est maintenue, tous les 2 ans. L'auto-école devient la ressource pour la mise en œuvre plan d'action du DUERP sur la prévention des risques routiers dans l'exercice de sa mission professionnelle. Le contenu pédagogique s'adapte aux demandes, et les moniteurs se déplacent sur les sites pour dispenser la formation
- ✚ *Le perfectionnement*, des heures de conduite (dont le nombre est évalué selon le besoin) sont dispensées pour des salariés devant utiliser un véhicule dans le cadre de leur mission professionnelle
- ✚ *La formation post permis jeune conducteur* est proposée. Elle dure une journée de 7h, elle a pour objet de sensibiliser les jeunes conducteurs après 6 mois et moins de 12 mois de permis. Suivre cette formation leur permet de réduire la période probatoire de 1 an et de récupérer les 12 points au bout de 2 ans au lieu de 3 ans. **Si** aucune infraction n'a été commise durant ces 2 premières années.

## Les documents réglementaires

La formation se base sur le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC) comme dans toutes les auto-écoles.

Le livret d'accueil, le contrat de participation (avec signature de l'élève), le planning de l'auto-école et le devis personnalisé sont remis aux élèves.

Le règlement intérieur, les tarifs, le taux de réussite aux examens et les formations complémentaires (post permis jeune conducteur, formation passerelle) sont affichés à l'auto-école.

### Certification Qualiopi obtenue

Cette certification garantit une certaine qualité de l'accompagnement.

Elle permet d'être référencé sur le site CPF (Compte Personnel de Formation) et de répondre à des appels à projets de services publics.

## B/ L'activité en chiffres

### La formation au permis de conduire

L'auto-école sociale a suivi **107 élèves**, 45 élèves étaient déjà inscrits en 2020, 62 nouveaux inscrits en 2021.

Chaque élève a été contacté (mail, tel, réseau social) à chaque réouverture de l'auto-école pour leur demander de revenir en cours et tous les élèves de 2020 et janvier 2021 ont vu leur formation de cours de code allongée d'autant de mois que la fermeture de l'auto-école.

### Les formations post permis

Une session de formation de 7 salariés de la Fondation de Nice a eu lieu en septembre. Suite à cette formation une salariée a suivi des cours de perfectionnement.

### La formation passerelle

5 élèves ont souhaité suivre les 7 heures de formations pour transformer leur permis B78 en permis B. Ils ont tous réussi. Ces élèves peuvent maintenant conduire une voiture à boîte manuelle comme à boîte automatique

### Perfectionnement

4 élèves (2 anciens élèves et 2 salariés) ont sollicité l'auto-école pour suivre des cours et se sentir plus assuré dans la conduite.

### Les réussites

**18 élèves ont obtenu le code en 2021**, 2 ont obtenu le permis la même année et **les 16 autres poursuivent l'apprentissage de la conduite**

**16 élèves ont obtenu le permis**, 8 sur boîte automatique et 8 sur boîte manuelle (élèves ayant obtenu le code entre 2019 ;2020 et 2021). La formation pour obtenir le permis a duré en moyenne 15 mois.

Au 31 décembre 2021, **44 élèves sont en cours d'apprentissage et poursuivent en 2022**

- **1 termine** ses heures de perfectionnement
- **25 suivent les cours de code**
- **18 sont en cours de conduite** 11 sur boîte automatique et 7 sur boîte manuelle  
**dont 4 élèves** sont en attente pour repasser leur examen de conduite après 1 échec.

Les **63** élèves suivis et sortis de l'action en 2021

- **16 ont obtenu le permis**
- **2 n'ont pas obtenu le permis** après 37 mois et 28 mois respectivement d'accompagnement et sur boîte automatique

- 1 a abandonné en cours de conduite et 1 déménagement
- 5 élèves ont suivi la formation passerelle
- 3 élèves ont suivi la formation perfectionnement
- 32 sont sortis sans avoir passé l'examen de code pour motifs d'abandon ou d'absences injustifiées
- 4 n'ont pas obtenu l'examen de code

## Les élèves orientés par les services sociaux et le secteur enfance/jeunesse/famille de la fondation :

### 19 élèves

- 2 ont obtenu le permis B sur boîte manuelle en 18 mois (attention l'année 2020 a été perturbée)
- 10 poursuivent la formation, 6 en conduite et 4 en cours de code
- 7 sont sorties pour abandon ou absences injustifiées

## Les élèves orientés par les référents du PLIE

55 élèves ont été accompagnées par l'auto-école

### Parmi les 55

- 10 élèves ont obtenu le permis B (6 sur boîte automatique, 4 sur boîte manuelle) l'accompagnement a duré 17 mois
- 19 élèves sont sortis du dispositif avant l'obtention du permis
  - ✓ 3 avec le code dont 2 échecs répétés à l'examen de conduite + 1 déménagement
  - ✓ 16 élèves ont abandonné ou sont sorties pour absences injustifiées

Au 31 décembre 26 élèves poursuivent la formation

- 10 en conduite et les 16 autres en cours de code
- Les 2 places vacantes ont été comblées en janvier

## La maison d'arrêt

Il n'y a pas eu de cours de code à cause de clusters à répétitions au sein de la maison d'arrêt.

## Les élèves orientés par des référents sociaux, utilisent leur CPF ou une participation financière individuelle du pôle emploi

5 élèves utilisent leur CPF, 3 sont orientés par un ESAT, 1 PE et 1 par le CHRS urgence

## Les élèves orientés par le secteur enfance famille et par le crédit agricole dans le cadre de la convention crédit agricole

12 élèves ont été orientés, 1 place a été prise par le crédit agricole.

- un n'est jamais revenu après le 1<sup>er</sup> rendez-vous. Mais sa situation « Sans Domicile Stable » peut expliquer sa difficulté à s'impliquer.

Au 31 décembre,

- **4 élèves sont toujours présents à l'auto école.**
  - ✓ 2 élèves ont obtenu le code et sont en apprentissage de la conduite,
  - ✓ 2 autres poursuivent leur formation.
- Les 7 autres élèves sont sorties du dispositif pour absences non justifiées.

## C/ Les perspectives

### Partenaires

- ✚ Poursuite du partenariat avec la fondation Crédit Agricole pour 5 places de permis.
- ✚ Le pôle emploi sera à nouveau sollicité
- ✚ Poursuite du partenariat avec l'ESAT de l'ADAPEI
  
- ✚ En interne à la Fondation de Nice :
  - Intensifier les relations avec la plateforme jeunes de la Fondation de Nice
  - Développer la formation post permis pour les salariés
  
- ✚ Une chargée de communication nouvellement salariée de la Fondation aura pour mission de développer les outils de communication (flyer, site internet) de l'auto-école

### Accompagnement

Pour que les élèves se mettent en condition : l'inscription à l'examen de la conduite est conditionnée à la réussite de 2 examens blancs.

### Matériel

Acquisition d'une nouvelle voiture boîte manuelle

Réflexion en cours sur le dossier dématérialisé de l'élève : abonnement et achat de 2 tablettes

Voiture Hybride, boîte automatique



Voiture manuelle, essence



## D/ Résultats questionnaire de satisfaction

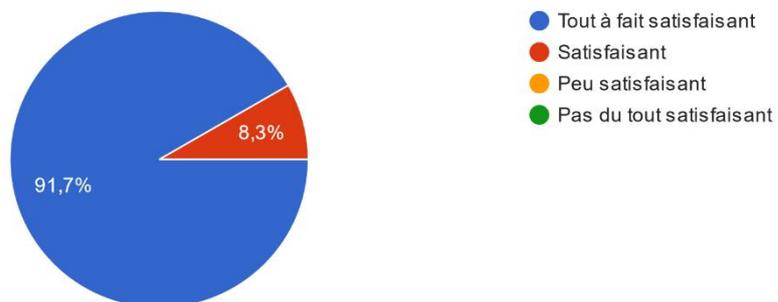
### Questionnaire de satisfaction de l'auto-école 2021

12 REPONSES

#### I/Accueil

Que pensez-vous de l'accueil ?

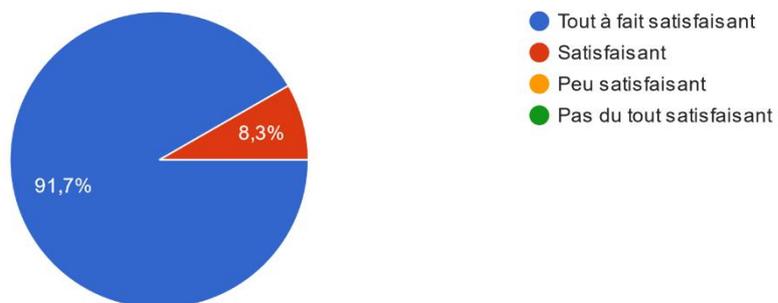
12 réponses



#### II/ Information sur l'offre de formation

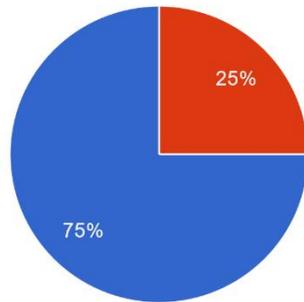
Procédé d'évaluation

12 réponses



### Horaire de cours théoriques

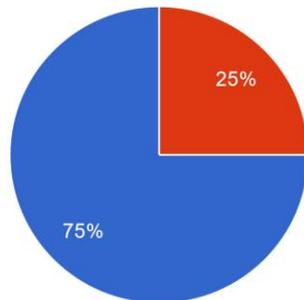
12 réponses



- Tout à fait satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Pas du tout satisfaisant

### Proposition détaillée et chiffrée (coût et planning)

12 réponses

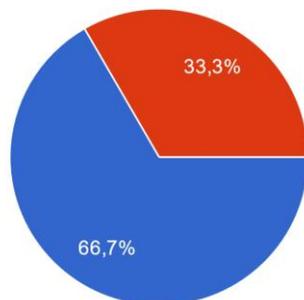


- Tout à fait satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Pas du tout satisfaisant

## III/ Moyens pédagogiques mis à disposition

### Disponibilité des moyens (salle de cours, cours, voiture)

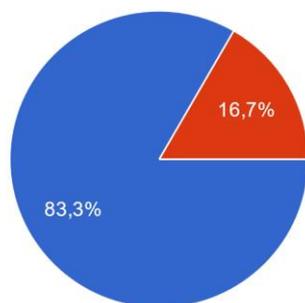
12 réponses



- Tout à fait satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Pas du tout satisfaisant

### Moyens adaptés (accompagnement pédagogique)

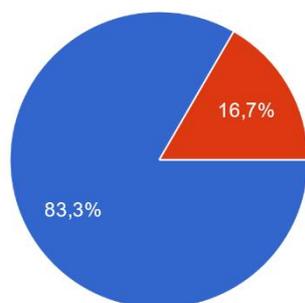
12 réponses



- Tout à fait satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Pas du tout satisfaisant

### Disponibilité des enseignants

12 réponses

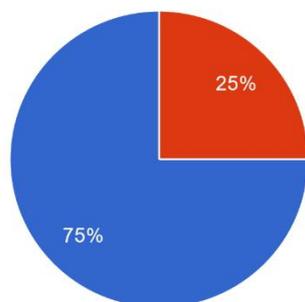


- Tout à fait satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Pas du tout satisfaisant

## IV/ Respect du parcours de formation

### Respect de l'intégralité du parcours

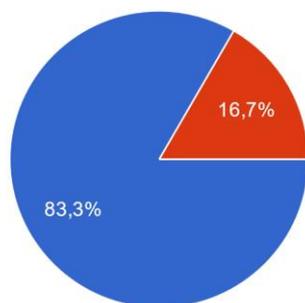
12 réponses



- Tout à fait satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Pas du tout satisfaisant

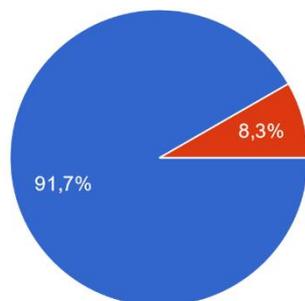
### Respect des cours théorique portant sur des thématiques

12 réponses



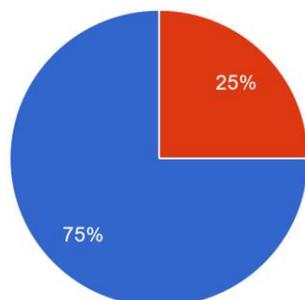
### Cours dispensé par un enseignant présent

12 réponses



### Progressivité des parcours en leçons pratiques

12 réponses



## Evaluation globale de la formation

Globalement avez-vous apprécié votre formation ?

Echelle de 1 à 10 (pas du tout à beaucoup)

- 8,3% Echelle à 7
- 8,3% Echelle à 8

- 8,3% Echelle à 9
- 75 % Echelle à 10

**Conclusion :** Les élèves sont satisfaits de l'accompagnement, du contenu pédagogique, des horaires de cours et de la présence des moniteurs.

## E/ Témoignages

### 1<sup>er</sup> témoignage

« J'aimerais témoigner sur ma formation de permis catégorie B passé chez "Auto-École ACTE "

Globalement la formation s'est très bien déroulée, je suis très contente d'avoir été accompagnée par des moniteurs professionnels comme Grégory et Julien, ils sont très pédagogiques, à l'écoute et opérationnels.

- 1- **La théorie** : très bon accueil, les cours étaient bien organisés, horaires adaptés pour tous, méthode d'enseignement très efficace avec des explications très utiles, disponibilité des moniteurs, propreté de la salle, Respect de consigne d'hygiène : port du masque, distanciation entre élèves, gel hydroalcoolique à disposition...
  - 2- **La pratique** : propreté des voitures de cours, gestes barrières respectés, horaires de conduite adaptés, très bon suivi et accompagnement professionnel durant toute la formation,
  - 3- **Le coût de la formation** : (pass rousseau et coût de l'heure de conduite) : il n'y a pas de commentaire à faire là-dessus car le prix n'est pas du tout commercial, il est juste raisonnable et avantageux !
- ✓ **Conclusion** :

Les moniteurs sont très aimables et encourageants, ils m'ont accompagné jusqu'au bout et m'ont laissé la chance de repasser avec eux le permis jusqu'à son obtention ! Je profite de les remercier encore une fois et je leurs dis :

Bravo vous êtes des moniteurs en "OR", un grand merci aussi à la fondation ACTE !

En fin de mon rapport je vous souhaite une très bonne continuation ».

### 2<sup>e</sup> témoignage

« Je tiens à remercier l'auto-école actes ainsi que les moniteurs. Que dire..une équipe vraiment au top, Julien et Greg vous êtes des moniteurs super avec une pédagogie propre à vous. Très pro, à l'écoute, toujours arrangeant et de bons conseils.. surtout ne changez pas 🙌👍. Je garde de bons souvenirs de ma formation avec vous . Merci de m'avoir supporter et surtout de m'avoir appris à conduire . Permis B en poche .. je vous la recommande vivement 🙌👍 .. F » 😊

Quelques infos en plus :

J'ai commencé en « période du crise sanitaire, effectivement l'auto-école fermait de temps en temps ce qui fait que j'ai mis beaucoup de temps à finir ma formation, mais j'ai apprécié le fait d'avoir une prolongation pour pouvoir continuer à réviser à la maison. Les formateurs nous ont sollicité, des cours de soutien en salle, et aussi sur internet avec le pass Roseau. J'avais pas énormément de craintes car j'ai été conseillé par le CIP de la fondation de nice qui me suivait pendant un moment. J'ai beaucoup aimé lors de la conduite, j'ai appris énormément de choses, deux moniteurs différents qui ont été à l'écoute et patient . J'ai pas vraiment galérer ils m'ont rassurée lors du début de ma formation jusqu'à l'examen ».

# REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION



## FONDATION DE NICE

Patronage Saint-Pierre Actes

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



### PRÉSIDENTENCE

60, rue Gioffredo • 06000 Nice

Tél. 04 93 13 90 67 • [presidence@fondationdenice.org](mailto:presidence@fondationdenice.org)



### SIÈGE SOCIAL

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice

Tél. 04 97 08 82 30 • [siege@fondationdenice.org](mailto:siege@fondationdenice.org)

[www.fondationdenice.org](http://www.fondationdenice.org)



EN PARTENARIAT ACTIF  
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES



VILLE DE NICE